

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC CÔTE-DE-BEAUPRÉ
MUNICIPALITÉ DE BOISCHATEL

Boischatel, le 27 août 2018

Procès-verbal de la séance régulière du Conseil municipal de Boischatel, tenue le 27^e jour du mois d'août 2018, 20h à l'Hôtel de ville.

Sont présents et forment quorum sous la présidence de monsieur le maire Benoit Bouchard, madame la conseillère Martine Giroux, messieurs les conseillers Michel Cauchon, Daniel Morin et Vincent Guillot. Le directeur général et le greffier-trésorier adjoint sont également présents. Madame la conseillère Natasha Desbiens et monsieur le conseiller Nelson Bernard sont absents.

Après un court moment de silence, monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance.

ORDRE DU JOUR

1. Moment de silence
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux du 3 et 23 juillet 2018
4. Adoption du paiement des dépenses du mois d'août 2018
5. Période de questions:
 - 5.1 Membres du Conseil
 - 5.2 Public

ADMINISTRATION:

6. Dépôts certificats - Résultats de la tenue de registres du 12 juillet 2018
7. Adoption du règlement numéro 2018-1066 – Tarification des services municipaux
8. Adoption d'une résolution pour modifier le Règlement d'emprunt numéro 2018-1063
9. Adoption du budget révisé 2018 de l'OMH
10. Nomination d'un répondant en matière d'accommodement

URBANISME:

11. Avis de motion et dépôt du règlement numéro 2018-1067 - CCU
12. Demande de PIIA – 5574, avenue Royale
13. Demande de PIIA – 5600, boulevard Sainte-Anne
14. Demande de PIIA – 5800, boulevard Sainte-Anne
15. Demande de PIIA – 231, rue de l'Infanterie
16. Demande de PIIA – 5085, avenue Royale

INCENDIE

17. Entente commune intermunicipale pour les services de sauvetage d'urgence en milieu isolé (SUMI)

DIVERS

18. Périodes de questions :
 - 18.1 Membres du Conseil
 - 18.2 Public
19. Levée / Ajournement

2018-281

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d'adopter l'ordre du jour, tel que rédigé par le greffier-trésorier adjoint.

2018-282

3. Adoption des procès-verbaux du 3 et du 23 juillet 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'adopter les procès-verbaux du 3 et du 23 juillet 2018 tels que rédigés par le greffier-trésorier adjoint.

2018-283

4. Adoption du paiement des dépenses du mois d'août 2018

Il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'autoriser le paiement des dépenses du mois d'août 2018, tel que présenté au Conseil. Le greffier-trésorier adjoint confirme que la Municipalité a les crédits disponibles pour procéder aux paiements.

5. Période de questions :

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Prix du bitume
- Usine d'eau potable

De la part de l'assistance :

- Aucun commentaire

ADMINISTRATION

6. Dépôts certificats - Résultats de la tenue de registres du 12 juillet 2018

Le Conseil prend acte du dépôt des certificats du résultat de la tenue de registre des règlements d'emprunt 2018-1062, 2018-1063 et 2018-1064, signés par le greffier-trésorier adjoint.

2018-284

7. Adoption du règlement numéro 2018-1066 – Tarification des services municipaux

Considérant qu'il est nécessaire de modifier le règlement numéro 2017-1035 relatif à la tarification de différents services municipaux afin de remplacer l'annexe 5 de celui-ci ;

Considérant que l'adoption du présent règlement a été précédée de la présentation d'un projet de règlement lors de la séance du conseil municipal tenue le 23 juillet 2018, ainsi que d'un avis de motion donné lors de la même séance;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement d'adopter le règlement numéro 2018-1066 modifiant le règlement sur la tarification de différents services municipaux numéro 2017-1035.

2018-285

8. Adoption d'une résolution pour modifier le Règlement d'emprunt numéro 2018-1063

Considérant que le 3 juillet 2018, le conseil adoptait le Règlement numéro 2018-1063 décrétant une dépense de 3 555 000 \$ et un emprunt de 3 555 000 \$ pour l'achat d'un terrain, la construction et l'aménagement du parc des Saphirs;

Considérant que la municipalité de Boischatel a procédé auprès du ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) à une demande d'approbation du règlement numéro 2018-1063;

Considérant la demande du MAMOT à l'effet que la « Description technique » du terrain jointe à la demande d'approbation ne comportait pas suffisamment de détails quant à la description complète et aux limites du lot à acquérir;

Considérant les dispositions de l'article 1076 du Code municipal du Québec (c. 27.1) qui permettent au conseil de modifier un règlement d'emprunt par résolution qui ne requiert aucune approbation lorsque la modification ne change pas l'objet de l'emprunt et n'augmente pas la charge des contribuables;

Pour ces motifs, est proposé par monsieur le conseiller Vincent Guillot et résolu unanimement:

- **Que** l'article 1 du règlement numéro 2018-1063 soit modifié par l'ajout du paragraphe suivant :
« La description technique du terrain à acquérir fait également partie intégrante du présent règlement comme annexe « 2 ». »
- **Que** le document « Description technique » constituant l'annexe « 2 » du règlement numéro 2018-1063 soit joint à la présente résolution comme « ANNEXE 2 ».

2018-286

9. Adoption du budget révisé 2018 de l'OMH

Considérant que lors de la séance régulière du 15 janvier 2018, le Conseil a adopté les prévisions budgétaires 2018 de l'Office municipal d'habitation et s'est engagé à assumer sa quote-part;

Considérant que l'Office municipal d'habitation de Boischatel a présenté des modifications à son budget et que les membres du Conseil en ont pris connaissance;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Michel Cauchon et résolu unanimement d'adopter le budget révisé 2018 de l'Office municipal d'habitation de Boischatel.

2018-287

10. Nomination d'un répondant en matière d'accommodement

Considérant les obligations dévolues aux municipalités en vertu de la Loi favorisant le respect de la neutralité religieuse de l'État et visant notamment à encadrer les demandes d'accommodements pour un motif religieux dans certains organismes (c. R-26.2.01);

Pour ce motif, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement de nommer le directeur général et, en son absence la directrice générale adjointe, répondant en matière d'accommodement.

URBANISME

2018-288

11. Avis de motion et dépôt du règlement numéro 2018-1067 - CCU

Avis de motion est, par les présentes, donné par madame la conseillère Martine Giroux qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 2018-1067 constituant le Comité consultatif d'urbanisme. Un projet de règlement est déposé séance tenante.

2018-289

12. Demande de PIIA – 5574, avenue Royale

Considérant la demande de permis portant sur la construction d'un garage attenant, la rénovation d'un garage isolé, la construction d'une remise et la construction d'une piscine creusée pour la propriété sise au 5574, avenue Royale;

Considérant le règlement #2014-979 relatif au plan d'implantation et d'intégration architecturale;

Considérant que le projet respecte les dispositions normatives et les objectifs architecturaux, à l'exception de la construction de la piscine creusée;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d'approuver la demande de PIIA pour la propriété du 5574, avenue Royale, mais uniquement pour la construction de la piscine creusée.

2018-290

13. Demande de PIIA – 5600, boulevard Sainte-Anne

Considérant la demande de permis visant l’affichage pour un bâtiment commercial situé au 5600, boulevard Sainte-Anne;

Considérant le règlement #2014-979 relatif au plan d’implantation et d’intégration architecturale ;

Considérant que le projet respecte les dispositions normatives et les objectifs architecturaux ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d’approuver la demande de PIIA pour le bâtiment commercial du 5600, boulevard Sainte-Anne, tel que présenté.

2018-291

14. Demande de PIIA – 5800, boulevard Sainte-Anne

Considérant la demande de permis visant l’affichage pour un bâtiment commercial situé au 8600, boulevard Sainte-Anne;

Considérant le règlement #2014-979 relatif au plan d’implantation et d’intégration architecturale ;

Considérant que le projet respecte les dispositions normatives et les objectifs architecturaux ;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d’approuver la demande de PIIA pour le bâtiment commercial du 5800, boulevard Sainte-Anne, tel que présenté.

2018-292

15. Demande de PIIA – 231, rue de l’Infanterie

Considérant la demande de permis portant sur la construction d’une remise pour la propriété sise au 231, rue de l’Infanterie;

Considérant le règlement #2014-979 relatif au plan d’implantation et d’intégration architecturale ;

Considérant que le projet respecte les dispositions normatives et les objectifs architecturaux ;

Pour ces motifs, il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement d’approuver la demande de PIIA pour la propriété du 231, rue de l’Infanterie, tel que présenté.

2018-293

16. Demande de PIIA – 5085, avenue Royale

Considérant la demande de permis portant sur la rénovation de la résidence située au 5085, avenue Royale, plus précisément sur l’application d’une peinture de couleur différente sur toiture du bâtiment principal;

Considérant le règlement #2014-979 relatif au plan d’implantation et d’intégration architecturale ;

Considérant que le projet respecte les dispositions normatives et les objectifs architecturaux ;

Pour ces motifs, il est proposé par monsieur le conseiller Daniel Morin et résolu unanimement d’approuver la demande de PIIA pour la propriété du 5085, avenue Royale, tel que présenté.

INCENDIE

Le point 17 « Entente intermunicipale pour les services de sauvetage d’urgence en milieu isolé (SUMI) » est reporté à une prochaine séance.

DIVERS

18. Période de questions :

Monsieur le maire donne la parole aux membres du Conseil municipal, les sujets ou commentaires ont porté sur :

- Aucun commentaire

De la part de l'assistance :

- Règlementation rue Dugal
- Travaux cour arrière
- Aréna heures de patinage libre
- Utilisation petits moteurs (souffleurs à feuilles)

2018-294

19. Levée de l'assemblée

Il est proposé par madame la conseillère Martine Giroux et résolu unanimement que la présente assemblée soit levée à 20h41.

ASSISTANCE : 25 personnes

Benoit Bouchard
Maire

Daniel Boudreault
Greffier-trésorier adjoint

« Je, Benoit Bouchard, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».